

Par Jacques Marseille

"CE QUE L'ALGÉRIE A COÛTÉ À LA FRANCE"

Article paru dans *L'Histoire*, N° 210, pp.16-17

L'Algérie : une réalité inquiétante, un remords parfois... On découvre aujourd'hui que la colonisation eut aussi pour effet de maintenir à flot, artificiellement, une économie largement dépendante de l'aide métropolitaine. Et d'assurer l'emploi à une main-d'œuvre peu qualifiée. En somme, révèle une thèse qui bouscule bien des idées reçues, l'Algérie française a été une très mauvaise affaire pour la métropole*.

s

Jacques Marseille

Interrogés en janvier 1990 par *L'Histoire*, 59 % de nos compatriotes estimaient que la présence de la France en Algérie de 1830 à 1962 avait plutôt été une bonne chose pour l'Algérie ; 49 % croyaient qu'elle avait aussi été une « *bonne affaire* » pour la France et 70 % étaient assez généreux ou inconscients pour souhaiter le maintien de liens privilégiés avec ce pays — tant il semble difficile de mettre un terme à cette histoire d'amour particulière 1 -

Interrogés une nouvelle fois en février 1997 à l'occasion du 35e anniversaire du cessez-le-feu officiel, ils sont toujours 83 % à estimer justifié qu'une cérémonie du souvenir national soit organisée chaque année à la mémoire des victimes civiles et militaires tombées en Afrique du Nord, pendant la guerre d'Algérie 2.

Sous-titrée *Comptes et mécomptes de la tutelle coloniale*, une thèse aujourd'hui publiée, intitulée *Chère Algérie*, vient opportunément mettre à bas les idées reçues sur les liens économiques qui existaient entre la colonie et la métropole. Elle démontre ce que le général de Gaulle pressentait quand, dans sa conférence de presse du 11 avril 1961, il déclarait : « *L'Algérie nous coûte — c'est le moins qu'on puisse dire — plus cher qu'elle ne nous apporte.* »

On se doutait déjà que les massives importations de vins - 50 % des exportations totales de l'Algérie en 1959 —, dont la France n'avait nul besoin et qu'elle payait 25 % plus cher que le cours mondial, étaient une confortable subvention à la viticulture algérienne. On apprend en revanche que les sociétés pétrolières n'avaient aucune hâte d'exploiter un pétrole dont la qualité et le coût ne valaient guère la chandelle, le brut revenant à 1,10

dollar à Hassi Messaoud, et à 10 cents le baril au même moment au Moyen-Orient. Surtout, on découvre les réticences d'un patronat, pourtant en quête de main-d'œuvre, à embaucher une population algérienne qu'il trouvait insuffisamment formée et trop instable.

Combattu par les organismes patronaux et boudé par les employeurs, l'emploi des travailleurs algériens a été en fait, malgré l'avis des experts économiques, imposé par le ministère du Travail, par une circulaire du 19 mai 1947. Constatant que les industriels, dans leur grande majorité, n'ont pas appliqué la recommandation d'embaucher les travailleurs algériens, elle « *refuse toute autorisation supplémentaire de main-d'œuvre étrangère si les entreprises ayant des postes à pourvoir n'acceptent pas, lors des embauchages, une proportion de travailleurs nord-africains fixée comme suit : 50 % pour la sidérurgie, les chaux et ciments, 75 % pour les industries chimiques* ».

Un appel du Centre national du patronat français (CNPF) aux chefs d'entreprise, daté du 5 juin 1953, mérite d'être longuement cité tant il traduit le sentiment illusoire que l'emploi de cette main-d'œuvre est « *la meilleure carte politique de la France en Algérie* » : « *L'accession à tous les avantages de la citoyenneté française dont bénéficient les Français musulmans d'Algérie depuis le loi du 29 septembre 1947 a posé un problème auquel le législateur n'avait probablement pas songé : pouvant librement se rendre en France, y résider et y travailler au même titre que les Français métropolitains, l'Algérien tend de plus en plus à user de cette faculté [...] pour procurer à lui-même et à sa famille [...] des moyens d'existence qui lui sont refusés dans son pays d'origine. Pour résoudre actuellement, au moins partiellement un problème économique et social dont les incidences pourraient, s'il s'aggravait, mettre cause l'avenir de l'Union franco-algérienne, le gouvernement ne cesse de faire appel au patronat.* » Et le CNPF de souligner : « *Politiquement, il ne peut, sans courir à des événements graves, empêcher une immigration légalement autorisée et, au moins pour l'Algérie, économiquement indispensable. Socialement, il ne peut envisager de laisser s'accroître sur le territoire français une masse famélique de chômeurs sans aucune tradition française qui, par elle-même ou encadrée par des partis subversifs, constituerait rapidement un danger très grave pour l'ordre intérieur. Il est donc nécessaire de lui procurer au même titre qu'aux métropolitains la possibilité de gagner sa vie.* »

Asphyxiée par une croissance démographique vertigineuse qui faisait qu'en 1956, avec cinq fois moins d'habitants que la métropole, elle atteignait un excédent naturel pratiquement comparable (247 000 excédents de naissances sur les décès contre 262

000), l'Algérie était devenue totalement dépendante de l'aide métropolitaine. La France constituait le seul marché pour les produits algériens, éliminés des marchés étrangers par leurs prix trop élevés. Elle soulageait la pression démographique en accueillant les travailleurs algériens en quête d'emplois et de ressources. Elle pourvoyait enfin, et de plus en plus généreusement, aux dépenses locales. En 1961, l'Algérie achetait ainsi pour 421 milliards de marchandises à la France, qui lui en versait 638 pour rétablir les déséquilibres de son budget et de sa balance des paiements !

Certes, on chercha d'autres solutions. On espéra que la scolarisation des filles permettrait de retarder l'âge du mariage et de réduire la natalité. On rêva d'implanter la main-d'œuvre algérienne en Guyane, à Madagascar ou dans les boucles du Niger. On voulut fertiliser des terres nouvelles en récupérant les eaux souterraines du Sahara. On envisagea surtout d'industrialiser l'Algérie.

Mais, comme le constatait en juillet 1955 le président de la société Carnaud et Forge de Basse-Indre, « *si les industriels français s'intéressent peu à l'installation de succursales en Algérie, c'est qu'ils constatent que les prix de revient industriels sont plus élevés en Algérie qu'en France et qu'il est souvent plus économique d'envoyer des produits de France que de les fabriquer sur place* ». Les archives de Saint-Gobain révèlent ainsi que les aciers partant de Longwy arrivaient dans les ports algériens à 4,50 francs de transport au kilo, alors qu'il fallait compter 6 francs pour livrer ces mêmes aciers d'Oran à Alger !

Devant le peu d'empressement des entreprises à poursuivre le mirage d'une Algérie « utile », il ne restait plus au gouvernement qu'à « payer ». Tant le flot des dépenses publiques est souvent le signe de l'incapacité à faire des choix. Chère, l'Algérie le fut donc. Chère, elle le reste. Mais quand on aime, dit un proverbe populaire, on ne compte pas.

* Daniel Lefeuvre, Chère Algérie, 1930-1962, Société française d'Outre-Mer.

1. « Le temps de l'Algérie française », *L'Histoire* n° 140
2. Sondage IFOP effectué les 5 et 6 février 1997 pour la FNACA.